

GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DU VANUATU

**Autorité de Régulation des Services
Publics**

Ministère des Finances
et de la Gestion Economique



GOVERNMENT OF THE
REPUBLIC OF VANUATU

**Utilities Regulatory
Authority**

Ministry of Finance
and Economic Management

PMB 9093, Port Vila, Vanuatu - +678 23335 - www.ura.gov.vu - twitter: @URAvanuatu

Article : le 6 février 2013

URA : L'information, c'est le pouvoir

L'Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu (URA) a lancé son Programme d'éducation du public (PEP) en avril dernier et a eu plusieurs séances d'information depuis.

Les consommateurs d'électricité qui ont assisté à nos présentations ont rempli un formulaire avec des questions sur la qualité de la présentation, des conférenciers et du matériel distribué, ainsi que leur aptitude à comprendre le sujet suite à la présentation. Dans chaque cas, une large majorité a trouvé la session utile et ils ont demandé des sessions supplémentaires sur d'autres sujets liés aux services d'électricité et d'eau.

Certains participants ont utilisé ce qu'ils ont appris lors de la session pour régler des questions avec leur compagnie de service public, ce qui confirme l'importance de ce programme.

Le PEP est toujours actif et le personnel de l'Autorité sera heureux de venir dans votre communauté, école, association ou entreprise pour organiser des présentations.

Il existe actuellement deux thèmes: comprendre votre facture d'électricité et réduire votre facture d'électricité.

Le premier thème porte sur la facture elle-même et le contrat que chaque client signe avec sa compagnie de service public, ainsi que sur les informations importantes qu'ils fournissent. Nous expliquons le cycle de facturation et ce qui se passe quand vous ne payez pas votre facture et que vous êtes débranché du réseau, et plus tard quand vous voulez vous reconnecter. Nous passons aussi en revue les catégories de clients et nous encourageons les participants à s'assurer qu'ils sont dans la bonne catégorie de sorte qu'ils ne paient pas plus que nécessaire. Nous expliquons aussi ce qui est inclus dans le prix de l'électricité, comme le coût du carburant et le personnel.

Le second thème se concentre sur des conseils qui vous permettent d'économiser de l'électricité et réduire ainsi votre facture. Nous demandons aux participants quels appareils ils utilisent et nous parlons de comment changer certains comportements simples pour réduire leur consommation d'électricité, par exemple éteindre les appareils qui ne sont pas utilisés. Nous expliquons également la différence entre les appareils de faible puissance et de haute puissance, par exemple une bouilloire utilise plus d'électricité qu'une ampoule. Nous parlons aussi des labels énergétiques sur les appareils.

Les deux présentations sont données en bichlamar, et elles sont suivies par une discussion où les participants peuvent poser des questions. Les personnes ayant des questions personnelles peuvent les adresser aux employés de l'URA après la discussion de groupe.

L'Autorité a constaté que, parfois, l'information sur le coût de l'électricité est source de confusion ou induit en erreur. Nous communiquons toujours avec les personnes concernées afin de clarifier l'information, mais le moyen le plus efficace pour vous d'obtenir la bonne information est de parler à un groupe indépendant.

L'Autorité est indépendante du gouvernement et des services publics. Nous pouvons vous fournir des renseignements utiles et répondre à vos questions.

Contactez-nous et nous organiserons une présentation pour votre organisation, entreprise ou collectivité en anglais, français ou bichlamar.

Vous pouvez appeler l'URA au 23335, visiter notre bureau au rez-de-chaussée du bâtiment VNPF à Port-Vila ou écrire au Chargé de projet du PEP Romney Marum rmarum@ura.gov.vu pour de plus amples informations.

###

À propos de l'Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu

L'Autorité a été créée en vertu de la *Loi N°11 de 2007 relative à l'Autorité de Régulation des Services Publics*. Elle est indépendante du Gouvernement et son objectif principal est d'assurer que les services en eau et électricité soient sûrs, fiables et abordables ; ainsi que de protéger les intérêts à long terme des consommateurs du Vanuatu. Dans le secteur de l'électricité, l'Autorité surveille les concessions exploitées par UNELCO sur les îles d'Efate, Mallicolo et Tanna, et par Vanuatu Utilities and Infrastructure Ltd (VUI) à Luganville, sur l'île d'Espiritu Santo. En outre, l'Autorité gère les plaintes des consommateurs et conseille le Gouvernement sur les questions liées à l'eau et l'électricité. Elle renégocie également les tarifs en vertu des règles des Accords de concessions et de législations pertinentes.

Coordonnées

Autorité de Régulation des Services Publics du Vanuatu

Téléphone : (678) 23335

Adresse postale : BP 9093 Port Vila VANUATU

Adresse : bâtiment de la Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu, rez-de-chaussée

Site Internet : www.URA.gov.vu